

Bien-être et nuisances sonores en Ile-de-France : quelle situation après deux ans de pandémie ?

Synthèse de l'étude menée par le CREDOC pour Bruitparif en novembre 2021,
auprès de 3 074 personnes de 15 ans et plus résidant en Ile-de-France

Avec ses 12 millions d'habitants, dont près de 10 millions âgés de plus de 15 ans, l'Ile-de-France est la plus peuplée des régions françaises¹. C'est aussi la région la plus créatrice de richesses². Le niveau de vie médian de ses habitants est le plus élevé de France, sa population y est plus jeune et plus diplômée qu'ailleurs. La proportion de cadres dans la population active est deux fois plus élevée qu'en province et la région accueille un quart des étudiants en France. La culture y a une place de choix³ avec une offre abondante et une place privilégiée en matière d'emploi dans les activités culturelles, notamment dans l'audiovisuel et le multimédia, les activités liées au patrimoine, l'édition écrite, les arts visuels et la publicité.

Grâce à de nombreux atouts (dynamisme de l'activité économique, forte notoriété du patrimoine culturel, diversité des activités artistiques et sportives), Paris - Ile-de-France est aussi une destination touristique de renommée internationale : c'est la région qui reçoit le plus de touristes étrangers mais aussi une des principales régions d'accueil des touristes français⁴.

Cette situation favorable sur de nombreux plans n'est pas sans s'accompagner de certains désagréments. Même avec des revenus supérieurs à la moyenne, l'accès à la propriété reste compliqué pour beaucoup de Franciliens : Paris et l'ouest parisien sont, par exemple, des territoires quasiment inaccessibles à l'achat pour la majorité des locataires⁵. Nombre de résidents restent exposés à des concentrations dépassant la valeur limite réglementaire pour le dioxyde d'azote, notamment le long des grands axes de circulation de la région, malgré une tendance à l'amélioration de la qualité de l'air⁶. Et le bruit, occasionné par les grands axes de circulation et les aéroports, favorisé par la densité urbaine, n'est pas le moindre des inconvénients qui affectent les habitants de la région, comme une précédente étude du CREDOC pour Bruitparif l'a déjà établi en 2017. Après la pandémie et les confinements, l'observatoire du bruit en Ile-de-France a souhaité reconduire l'enquête afin de faire un nouveau point sur la situation vis-à-vis des nuisances sonores dans la région.

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-11>

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481962#titre-bloc-11>

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2675368>

⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374562?sommaire=1374564>

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4294778>

⁶ <https://www.airparif.asso.fr/actualite/2022/2021-la-pollution-de-lair-diminue-mais-insuffisamment>

Une sensibilité accrue au bruit et aux nuisances sonores, dans le sillage du confinement

La pandémie de covid-19 a eu de terribles conséquences⁷ : congestion des services hospitaliers, pic de surmortalité en France comme en Europe, limitation forcée de la liberté de déplacements (confinement, couvre-feu ...), mise à l'arrêt de pans entiers de l'économie...

A un niveau plus individuel, la période pandémique s'est accompagnée d'un repli sur la sphère domestique, l'horizon se limitant alors aux murs de son logement. Le travail et l'école se sont faits, et se font encore quelquefois, à la maison. Avec la fermeture des lieux festifs et les restrictions de déplacements, la sociabilité a été bouleversée, réduite et transférée, pour partie, vers des échanges à distance rendus possibles par la diffusion très large des technologies numériques.

Tous ces bouleversements ont engendré des modifications tant des représentations que des modes de vie des Franciliens encore perceptibles au moment de l'enquête, c'est-à-dire à la fin de l'année 2021.

Tout d'abord, **les périodes de confinements** ont rendu la population francilienne **plus sensible au bruit** : 26% des répondants, en moyenne, le disent. Et la même proportion (26%) indique que le bruit a augmenté depuis la crise sanitaire⁸. Les cadres, les quinquagénaires et les Parisiens sont les plus concernés par cette sensibilité accrue au bruit. La préoccupation vis-à-vis des questions relatives au bruit et aux nuisances sonores touche désormais près d'un Francilien sur trois (31%), contre un sur quatre en 2016 (+ 6 points). Avec des corrélations avec l'âge et le lieu de résidence : les quinquas sont deux fois plus préoccupés que les plus jeunes (39% d'entre eux se disent « tout à fait préoccupés », contre 18% des moins de 20 ans) et la préoccupation est plus prononcée à Paris (35%) qu'à l'extérieur de la Métropole du Grand Paris (28%).

Sans doute en lien avec cette sensibilité accrue, **les personnes interrogées se plaignent de davantage de nuisances sonores qu'en 2016**. Par exemple, **à l'échelle du quartier**, 53% des Franciliens jugent les nuisances sonores « très » ou « assez élevées », soit une hausse de 14 points. Le nombre de personnes qui déclarent résider dans un logement ayant vue sur plusieurs sources de bruit (voie à forte circulation, chantier, cour d'école, bar ou restaurant, voie ferrée, local commercial ou industriel ...) a aussi augmenté de 12 points (44% vs 32% en 2016). Deux personnes sur trois auraient déjà pensé à quitter le quartier à cause du bruit. Près d'une fois sur deux, c'est le trafic routier qui est incriminé : il s'agit tout autant des comportements individuels des usagers de la route (24%) que de la circulation routière en général (23%).

La place des nuisances sonores dans la hiérarchie des inconvénients à résider en Ile-de-France a progressé : le bruit est désormais le 4^{ème} inconvénient principal (36% des citations cumulées), après le coût de la vie et du logement (61%), l'insécurité (46%) et la pollution de l'air (38%). Le bruit dépasse désormais les conditions de déplacement, reléguées en cinquième place, et deux points seulement le séparent de la pollution de l'air (contre 9 points en 2016). Parmi les répondants, les Parisiens (40%) et les personnes qui résident en appartement (39%) se plaignent le plus du bruit. C'est un inconvénient dont la citation progresse régulièrement avec l'âge : après 50 ans, 4 personnes sur 10 estiment que c'est un inconvénient majeur lié au fait de résider en Ile-de-France. Il n'est pas rare que, d'ores et déjà,

⁷ <https://www.insee.fr/fr/information/6209945>

⁸ Une enquête récente dans le cadre la campagne Journée Nationale de l'Audition a établi que 21% des Français ont le sentiment que le bruit a augmenté depuis la crise sanitaire

le bruit se hisse en 3^{ème} position des inconvénients pour certaines catégories sociales, comme les plus de 50 ans, les retraités, les locataires du parc social ou les habitants du Val-de-Marne.

Plus sensibilisés, se sentant plus exposés, les Franciliens tendent à **davantage prendre en compte le bruit** au moment où, par exemple, ils changent de logement. Si, en moyenne, ils ne sont que 22% à s'être renseignés sur les nuisances sonores avant de s'installer dans le quartier (5 points de plus qu'en 2016), cette proportion passe à 35% chez les emménagés récents (qui sont dans leur logement depuis moins d'un an). De même, parmi tous les critères qu'on peut prendre en compte quand on choisit un nouveau logement, les emménagés récents sont 29% à avoir « beaucoup » pris en compte le bruit (contre 21% en moyenne des Franciliens).

Le bruit à domicile : une gêne pour 2 Parisiens sur 3

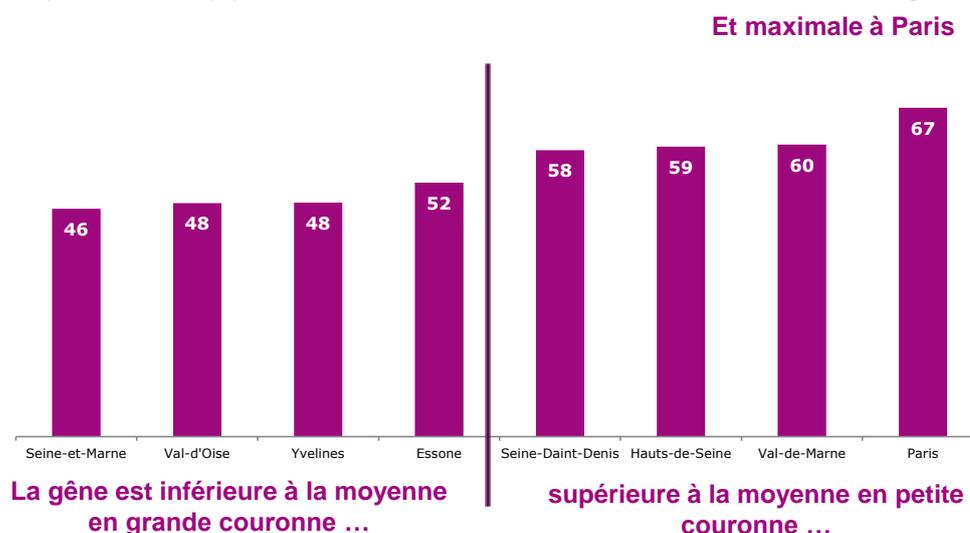
La perception du bruit dépend, tout d'abord, **des contextes** dans lesquels on évolue : la gêne est maximale dans les transports (55% des Franciliens s'y déclarent très ou plutôt gênés), puis dans l'espace public extérieur (47%), à domicile (44%), sur le lieu de travail (32%) et, enfin, au cours des loisirs (27%). Cette hiérarchie des lieux est inchangée. Quand on s'intéresse plus précisément aux différentes catégories de population, ces taux peuvent beaucoup varier avec, par exemple, une gêne plus souvent dénoncée dans le cœur de l'agglomération (à Paris) qu'en dehors de l'agglomération parisienne.

S'agissant **du bruit à domicile**, 56% des répondants se disent gênés (54% en 2016). Les plus gênés sont les locataires du parc social (67%, + 9 points par rapport au parc privé et + 15 points par rapport aux propriétaires). Le bruit à domicile est d'autant plus dénoncé qu'on réside au cœur de l'unité urbaine (67% à Paris, soit près de 20 points de plus qu'en Seine-et-Marne).

Les origines du bruit à domicile sont multiples : les voisins sont le plus souvent cités (47% des réponses cumulées), mais les bruits des scooters et motos (35%) tout comme la circulation des véhicules (34%) sont également largement évoqués.

Figure 1 - La gêne concernant le bruit à domicile est maximale à Paris

- Champ : ensemble de la population, en % déclarant le bruit et les nuisances sonores « très » et « assez » gênants à domicile -



On notera que moins d'un Francilien sur deux déclare résider dans un logement bénéficiant d'une **isolation acoustique ou phonique** renforcée (45%). Une fois sur cinq, environ, cette isolation a bénéficié d'une aide financière. Le niveau de vie et le statut d'occupation du logement sont déterminants pour expliquer la bonne isolation du logement : 56% des propriétaires en bénéficient (vs un tiers des locataires) de même que 53% des titulaires de hauts revenus (vs 34% des bas revenus).

Lorsque le lieu d'habitation est régulièrement **survolé par des avions en phase de décollage, d'atterrissage ou des hélicoptères** - ce qui est le lot de plus d'une personne sur deux qui réside dans l'Essonne (58%) ou le Val-d'Oise (53%) - les logements sont un peu plus souvent isolés (52%) et le bénéfice d'une aide financière plus fréquent (14% vs 10% en moyenne). Notons que les personnes dont le lieu de vie est survolé par des avions restent majoritairement mal informées des dispositifs destinés à encadrer l'urbanisation dans les zones de bruit au voisinage des aéroports (les plans d'exposition au bruit ou PEB) ou à délimiter les zones où les riverains sont éligibles à certaines aides (les plans de gêne sonore ou PGS), respectivement connus de 25% et 19% d'entre eux.

Les conséquences du bruit à domicile sont importantes en Ile-de-France : 7 personnes sur 10 évoquent au moins une difficulté parmi la dizaine qui sont proposées, depuis le fait de devoir fermer ses fenêtres (54% en moyenne, 67% à Paris) à la prise de médicaments (14% en moyenne, 25% des moins de 20 ans). Toutes ces situations induites par le bruit sont en progression par rapport à 2016, de + 5 à + 9 points. La hausse est du même ordre s'agissant des situations problématiques qui peuvent survenir : 21% des Franciliens disent avoir déjà fait appel aux forces de l'ordre (+5 points par rapport à 2016). Concrètement, 29% des répondants ont un conflit lié au bruit non résolu (+ 3 points).

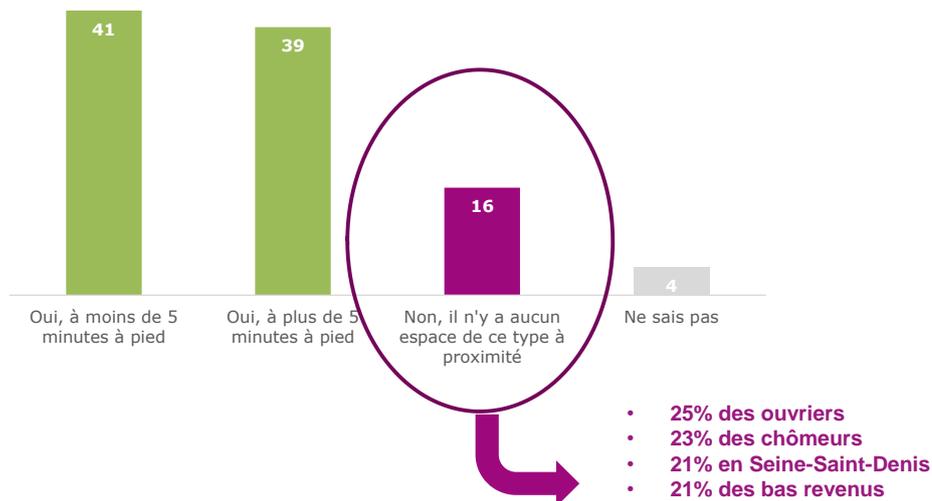
Le repli sur un espace de calme à proximité de chez soi n'est pas possible pour tout le monde

Huit personnes sur dix ont accès à un espace de calme à proximité de leur lieu de résidence (le plus souvent (44%), il s'agit d'un espace vert). La présence d'un tel espace est gage d'une meilleure appréciation sur les nuisances sonores à l'échelle du quartier : quand on en dispose à moins de cinq minutes à pied de chez soi, on juge les désagréments liés au bruit peu ou pas élevés dans 63% des cas (contre 24% seulement quand un tel espace n'existe pas). La part de ceux qui n'ont pas accès à un tel lieu est plus élevée chez les titulaires de bas revenus, les chômeurs ou les ouvriers.

Figure 2 – Les catégories les moins favorisées plus souvent privées d'un espace de calme à proximité de chez elles

Avez-vous facilement accès à des espaces de calme à proximité de là où vous résidez ?

- Champ : ensemble de la population, en % -



Source : CREDOC, étude pour Bruitparif 2021

L'impact de la pandémie sur les modes de vie des Franciliens

Si la pandémie a rendu les Franciliens plus sensibles aux nuisances sonores, elle a aussi, plus concrètement impacté leur mode de vie, notamment **leur façon de se déplacer**. Les évolutions quant au mode de transport principal sont sensibles : les transports en commun revendiquent 39% d'utilisateurs (9 points de moins par rapport à 2016), les modes de circulation douce 21% (+ 9 points). La part des usagers de la voiture ou des deux roues motorisées est inchangée (39%).

Comme pour le bruit dans le quartier ou dans le logement, **le bruit dans les transports** est plus souvent dénoncé qu'il y a cinq ans : 42% des répondants s'en plaignent (+ 6 points). Certaines catégories se disent plus affectées que d'autres : les Parisiens (55%), les jeunes âgés de 20 à 29 ans (51%) ou les employés (50%). Mais c'est surtout le mode de transport qu'on utilise qui détermine le niveau de gêne : en transports en commun, la gêne est plus sensible (51% de plaintes, + 4 points par rapport à 2016) que lorsqu'on marche ou qu'on pédale (43%, + 3 points). C'est lorsqu'on se déplace avec un véhicule individuel motorisé, voiture ou deux-roues que le niveau de gêne est le plus faible (31%, en hausse de 10 points par rapport à 2016). C'est aussi le mode de transport qui connaît la hausse de gêne vis-à-vis du bruit la plus nette.

S'agissant du **bruit sur le lieu de travail**, la gêne est ressentie par un actif sur deux (50%, + 4 points). Le niveau de gêne dépend plus du milieu de travail (s'échelonnant de 25% quand on évolue dans un bureau hors open-space à 72% en usine ou en atelier) que du poste occupé (le niveau de gêne variant de 47% pour les professions intermédiaires à 60% pour les ouvriers). La grande nouveauté induite par le confinement a été, pour les actifs, le **télétravail**. En Ile-de-France, quasiment un actif sur deux exerce, au moment de l'enquête, au moins une partie de son activité en télétravail (49%). Les actifs concernés bénéficient, le plus souvent, de deux jours de télétravail (31%) et ils travaillent dans une

pièce où ils peuvent s'isoler près d'une fois sur deux (48%). Si 27% disposent dans leur logement d'une pièce consacrée au télétravail, 23% doivent partager leur lieu de travail quand ils sont à domicile.

Au sein des actifs en emploi, la proportion de télétravailleurs croît avec le niveau de vie et le diplôme, et culmine à 75% pour les cadres supérieurs. Les conséquences du télétravail sur l'exposition au bruit ne sont pas toutes favorables. Quand il exerce à domicile, un actif en télétravail y est moins gêné par le bruit (43% de gêne) que lorsqu'il travaille sur le lieu de travail principal (47%). Mais, le télétravail induit un usage plus fréquent du casque ou des écouteurs (33% des télétravailleurs y recourent la moitié du temps ou davantage quand ils sont chez eux, contre 27% dans les conditions habituelles de travail).

Les comportements potentiellement à risque pour l'audition en nette progression

A ce propos, écouter de la musique, des podcasts, jouer à des jeux vidéo ou regarder des séries avec un casque ou des écouteurs est une pratique de plus en plus répandue : 7 Franciliens sur 10 le font en moyenne, avec une forte influence de l'âge sur la pratique. On recense, en 2021, 43% d'utilisateurs réguliers (plusieurs fois par semaine, voire tous les jours ou presque), contre 34% en 2016 (+ 9 points). Les utilisateurs assidus (qui passent trois heures et plus par jour avec un casque) sont 12% en moyenne, mais 34% des moins de 20 ans se rangent dans cette catégorie. Le fait de se déplacer en transport en commun induit également un usage particulièrement assidu du casque (16%, contre 9% par exemple de ceux qui se déplacent en voiture ou moto).

Cette **augmentation du temps passé avec un casque ou des écouteurs** reflète également la hausse de la pratique **du jeu vidéo**, spectaculaire tant en niveau : on recense 43% de pratiquants, + 10 points par rapport à 2016, qu'en intensité : 16% des joueurs y consacrent au moins trois heures par jour (deux fois plus qu'en 2016).

Outre le temps passé à écouter de la musique ou jouer à des jeux vidéo avec un casque ou des écouteurs, d'autres comportements sont susceptibles d'altérer la qualité de l'audition ou du sommeil. Il n'est pas rare que les usagers écoutent de la musique à une puissance élevée (29% des utilisateurs le font à une puissance forte ou très forte) ou encore qu'ils s'endorment avec un casque ou des écouteurs (30% le font de temps en temps ou tous les jours). Quand on prend en compte ces deux possibilités, 45% des usagers, soit **près d'un Francilien sur trois (32%), ont un usage potentiellement à risque de ces dispositifs**. Ce type de comportement est majoritaire chez les moins de trente ans (il concerne 61% des moins de 20 ans et 57% des 20-29 ans) et il est plus fréquent chez les titulaires de bas revenus (45%) ainsi qu'à Paris (38%).

Sans que les impacts sur la santé soient pour autant déjà perceptibles

Entre 2016 et aujourd'hui, l'impact du bruit sur la santé des Franciliens n'a **pas été modifié** : 39% des personnes interrogées auraient déjà ressenti les effets du bruit sur leur santé (41% en 2016). La baisse est plus nette chez les plus âgés, qui se déclarent encore moins touchés qu'en 2016 (27% vs 34%). Parmi les effets possibles, la fatigue (28% disent l'éprouver très souvent ou souvent, - 1 point), l'irritabilité, la tension, le stress (27%, - 1 point) et les effets sur la qualité du sommeil (26%, + 1 point) sont les plus fréquemment évoqués, à des niveaux très comparables à ceux mesurés dans la précédente enquête. Pour tous ces effets, les retraités se disent systématiquement moins concernés.

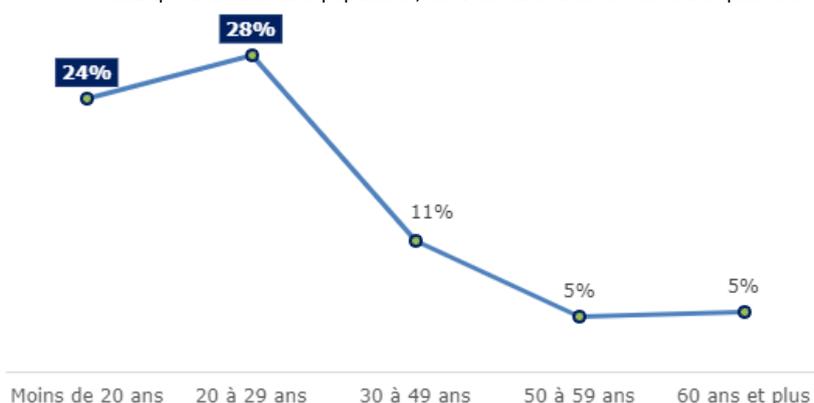
Informations, interlocuteurs et solutions pour lutter contre le bruit

Si le bruit est un inconvénient de plus en plus dénoncé, l'appartenance à une association de lutte contre le bruit ou, plus largement, de défense de l'environnement ou du cadre de vie reste très minoritaire dans la région (8%). La participation à des réunions publiques sur ces thèmes également (10%). Au total, **12% des personnes qui résident en Ile-de-France se sont impliqués dans l'une ou l'autre de ces démarches**. 22% de ceux dont le domicile est survolé par des avions ou 23% de ceux qui ont un conflit sur le bruit en cours sont membres d'une association ou se sont rendus dans une réunion publique sur le sujet : les plus concernés sont donc plus prompts à s'engager. La situation pourrait également rapidement évoluer car les plus jeunes sont beaucoup plus souvent que leurs aînés engagés dans une participation citoyenne en faveur de la lutte contre le bruit ou de la défense de l'environnement.

Figure 3 – Les plus jeunes plus souvent engagés en faveur de la lutte contre le bruit ou de la défense de l'environnement

Appartenez-vous à une association de lutte contre le bruit ou de défense de l'environnement ou du cadre de vie ?
Assistez-vous à des réunions publiques sur les thématiques de lutte contre le bruit ou de défense de l'environnement ou du cadre de vie ?

- Champ : ensemble de la population, en % de oui à l'une ou l'autre des questions -



Source : CREDOC, étude pour Bruitparif 2021

Après **la mairie** (35%), c'est **Bruitparif** qui est vu comme **la meilleure source d'information** sur le bruit (18%), devant les associations militantes (8%) ou le ministère de la transition écologique (7%). Si l'intérêt pour une information quant au niveau de bruit ou de nuisance sonore au niveau de la commune est réel dans la population francilienne (69% d'intérêt affiché), seules 17% des personnes interrogées disent savoir où trouver cette information. Les groupes sociaux les plus favorisés (diplômés du supérieur, titulaires de hauts revenus...) sont plus souvent demandeurs d'une information sur le

bruit dans leur commune, tout comme les personnes les plus gênées, comme celles qui se plaignent du bruit dans leur quartier ou qui ont un conflit en cours en lien avec le bruit.

Pour aider les Franciliens à faire face au bruit, plusieurs dispositifs existent, dont **la notoriété a sensiblement progressé en cinq ans**. Le dispositif d'aide à l'insonorisation est le plus connu puisque 25% des enquêtés en ont entendu parler (vs 17% en 2016) ; les plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) ont une notoriété deux fois moins établie (13%, + 6 points). Les plus jeunes et les Parisiens se disent souvent mieux informés que la moyenne.

La question **du bruit induit par les transports** est centrale. C'est une priorité qui ne se dément pas : 86% des Franciliens jugent qu'il est important ou très important de réduire les nuisances sonores provoquées par les transports, et à laquelle les seniors sont particulièrement attachés (93% des 60 et plus contre 70% des moins de 20 ans).



Dans la panoplie des actions susceptibles de juguler le bruit occasionné par le trafic routier, les Franciliens plébiscitent la généralisation de **revêtements de chaussée moins bruyants** ainsi que la mise en place de **radars sonores**⁹ destinés à verbaliser et interdire les véhicules les plus bruyants (recueillant respectivement 31% et 18% des suffrages). Des mesures plus radicales, comme l'interdiction progressive des véhicules thermiques en ville (7%), ou symboliques, comme l'instauration de dimanches sans voiture (5%) sont beaucoup moins souvent retenues.

⁹ Illustration : un des radars pédagogiques de bruit⁹ installés en 2021 par Bruitparif. [2022-03-24 - Le Francilophone N°38 - Spécial radars sonores.pdf \(bruitparif.fr\)](#) Depuis, des radars sonores ont été installés dans la capitale.